

Renouvellement 2018
des conseils de quartier
du 14^{ème} arrondissement

Préambule :

Prévu par la charte des conseils de quartiers du 14^{ème} arrondissement, un "Observatoire des conseils de quartier du 14^e arrondissement" est chargé de "faire part des principaux acquis et problèmes constatés et de proposer des suggestions d'amélioration".

Demandé par l'équipe municipale, le présent rapport traite du sujet du renouvellement des conseils de quartier intervenu en 2018.

Chapitre 1/ L'appel à candidatures :

L'observatoire se réjouit de l'augmentation significative des candidatures citoyennes lors du renouvellement 2018 des conseils de quartier : 899 candidatures en 2018 alors qu'il y en avait 475 en 2015, 341 en 2011, 463 en 2008, ...

L'observatoire trouve également positif qu'en plus d'attirer de nombreux citoyens non encore impliqués, ce renouvellement ait été l'occasion d'un rééquilibrage démographique, marqué notamment par plus de candidatures féminines que masculines et par une forte proportion des trentenaires et quadragénaires, historiquement moins présents dans les conseils de quartier.

L'observatoire a analysé que les 3 facteurs suivants ont contribué favorablement à ce résultat et, à ce titre, préconise de les mettre en œuvre à nouveau dans les prochains renouvellements :

a/ une durée significative de candidature, d'environ 3 mois : elle a permis à l'information du renouvellement de se diffuser largement, là où la période habituelle de 2 à 3 semaines permettait de toucher prioritairement les plus informés de la vie locale et les plus attentifs. La période choisie, de fin juin à fin septembre, a permis également de « ratisser large » parmi les différents tempéraments, des citoyens qui préparent leur année avant la trêve estivale, de ceux qui profitent de la sérénité de l'été pour réfléchir et de ceux qui s'organisent à la rentrée scolaire.

b / un effet de levier du forum de rentrée et du vote du Budget Participatif :

- le forum de rentrée est l'occasion de croiser de nombreuses personnes, notamment de nouveaux habitants ou des habitants nouvellement intéressés par une activité citoyenne et associative, bien au-delà des cercles déjà informés.
- la période du vote du Budget Participatif est généralement accompagnée de moyens spécifiques avec de nombreuses permanences sur l'espace public, comme par exemple les forts lieux de passage, ou bien encore les écoles, les établissements ou jardins publics, les sièges d'associations pour lesquels des projets sont déposés. Coupler vote du budget participatif et information sur le renouvellement des conseils de quartier multiplie les occasions d'information et permet de bénéficier d'une certaine résonance entre les deux dispositifs qui cherchent tous deux à associer les citoyens à l'évolution de leur quartier, de leur arrondissement et de leur ville.

c/ un investissement significatif en terme de communication sur le renouvellement :

- **financièrement**, notamment par la distribution dans l'ensemble des boîtes aux lettres de l'arrondissement (environ 70 000) d'un dépliant type « flyer » dédié et par la réalisation de vidéo-témoignages sympathiques et très favorablement remarqués des conseillers de quartier sortants
- **symboliquement**, par l'affichage assumé en une du journal municipal et la mise en avant de réalisations concrètes issues des conseils de quartier,
- **pragmatiquement**, par l'utilisation de l'ensemble des moyens de communication, notamment l'utilisation significative des réseaux sociaux et des vidéos réalisés

Pour compléter à la marge cet important dispositif à reconduire, l'observatoire recommande de se tourner également vers les associations « de quartier », associations les plus à même de s'impliquer et d'enrichir les débats d'un conseil de quartier. L'observatoire suggère ainsi une communication spécifique aux associations locales que sont les associations de commerçants, les associations de riverains, les associations de locataires et les associations de parents d'élèves.

Chapitre 2 : La nouvelle charte :

a/ Rendez-vous appréciés avec l'observatoire :

L'observatoire souhaite proposer de reconduire le dialogue qui s'est noué entre ses membres et les élus en charge de la démocratie de quartier. L'observatoire souligne ainsi positivement les deux temps d'échange « francs et courtois » qu'ont constitué la réunion de remise des rapports de l'observatoire puis la réunion de présentation d'une première version avancée de la nouvelle charte.

L'observatoire a apprécié que les différents aspects mis en avant dans les rapports puissent être discutés. L'observatoire a noté que des éléments pratiques ainsi que certaines analyses ont été repris. L'exécutif municipal a tiré des conclusions pratiques différentes de certaines analyses, comme c'est tout à fait son droit.

b/ Demande de dialogue préalable citoyen sur la nouvelle charte :

L'observatoire a noté un souhait de nombreux citoyens impliqués dans les conseils de quartier d'un dialogue sur la nouvelle charte, préalablement à son débat et à son adoption par le conseil d'arrondissement.

L'observatoire regrette que ce dialogue n'ait pas eu lieu, ni début juillet lors du pot de remerciement aux conseillers de quartier « sortants », ni début septembre, ni même dans les jours précédents le conseil d'arrondissement, la proposition de charte n'ayant pas été publiée en ligne avec l'ordre du jour du conseil d'arrondissement.

L'observatoire trouve regrettable également d'avoir été désigné comme possible responsable de cette absence de dialogue, dans la mesure où d'une part, sur le fond, la nouvelle charte n'était pas sa décision, et que d'autre part, sur la forme, elle n'a pas les moyens d'une sollicitation directe de l'ensemble des conseillers de quartier.

Chapitre 3 : Le tirage au sort :

L'observatoire souligne **le bon déroulement de la matinée dédiée au tirage au sort des nouveaux conseillers de quartier.**

Elle suggère de **renouveler les modalités pratiques du tirage au sort lui-même** qui ne prêtent le flanc à aucune contestation : affichage public de la liste exhaustive des candidats, remplissage public de l'urne de tirage et tirage au sort public.

L'observatoire a noté également l'absence d'erreurs de localisation de quartier qui avaient pollué les précédents renouvellements (erreurs d'affectation d'habitants à un conseil de quartier en fonction de leur rue de résidence).

L'organisation pratique de la matinée a aussi été positivement remarquée :

- le regroupement par quartier à même d'initier une première dynamique de conseils
- le côté convivial mis en valeur notamment mais pas seulement par le brunch associé, les félicitations aux nouveaux conseillers tirés au sort et les premiers échanges inter-quartiers
- la mise en valeur des premières informations de chaque conseil de quartier.

Le bon déroulement a amené certains à suggérer une rencontre annuelle conviviale analogue des citoyens impliqués dans les conseils de quartier de tout l'arrondissement.

Postface : Suite au renouvellement des conseils de quartier :

Lors de l'adoption de la nouvelle charte, pour tendre à une pratique plus collective de l'animation des conseils de quartier, la municipalité du 14^{ème} a fait le choix de faire disparaître les notions de bureau, de présidence et de vice-présidence au profit d'un comité d'animation en charge collectivement de cette animation.

L'observatoire rappelle **sa préconisation d'un accompagnement très important de ces nouvelles pratiques, de ce nouveau mode de fonctionnement, de cette pratique collective peu habituelle dans notre société**, inversement à ce qu'elle est en Suisse ou dans certains pays nordiques, mais bien moins en France. Peu de villes l'ont expérimentée récemment donc nous n'avons donc pas réellement de recul sur le sujet en France : il est donc important qu'on accompagne fortement et qu'on procède, le cas échéant, à des ajustements rapides si nécessaire.

Par ailleurs, l'observatoire **rappelle l'importance pour la vitalité des conseils de quartiers d'être attentifs aux conditions de réponse et de suivi des éléments soulevés par les conseils de quartier**, dans leurs différentes modalités (interventions en réunion plénière, vœux votés et adressés, projets construits et/ou votés en termes de budget d'investissement, projets du budget participatif). Les conseils de quartiers ont vocation d'agora citoyenne et de **pivot du dialogue public**, donc il faut veiller à ce qu'il y ait effectivement un dialogue et donc une réponse, un suivi.

Enfin des progrès importants ont été faits depuis 2015 sur la pratique des vœux : peu utilisé auparavant, les conseils de quartier se sont très largement emparés de l'outil du vœu, souvent l'aboutissement d'un processus important d'échange au sein de commission(s) qui ont construit patiemment un projet. Les conseils ont pu déposer des vœux en nombre significatif qui sont adoptés pour leur quasi-totalité à l'unanimité en leur sein. **L'observatoire rappelle qu'il n'est pas favorable à une limitation de l'inscription de ces vœux à l'ordre du jour du conseil d'arrondissement**, dans la mesure où le conseil d'arrondissement reste bien entendu maître de sa réponse à ces vœux.